



Au Rythme de l'Afrique

Au Rythme de l'Afrique, c'est le nom d'une association mais cela représente aussi une philosophie et une certaine approche de la solidarité internationale. L'association travaille depuis 2006 à l'accompagnement de structures africaines dans le domaine des bonnes pratiques énergétiques.

Son objectif est de mutualiser et de valoriser les compétences locales afin de faire émerger des projets pour l'accès à une énergie durable pour tous.

En Afrique, 80 % de l'énergie consommée provient de la biomasse ce qui engendre d'importants problèmes environnementaux et sociaux. Dans les pays sahéliens, en Afrique centrale ou australe, la gestion du bois-énergie est un problème quotidien au même titre que celui de la gestion de l'eau ou de l'alimentation.

Mutualisation et accompagnement

L'association met en relation plus de deux cent structures africaines afin de faciliter le partage des savoirs et des expériences autour des bonnes pratiques énergétiques (équipements économes en bois-énergie, solaire, biogaz, combustibles alternatifs...). Elle accompagne également les structures africaines au développement de projets énergétiques en s'appuyant sur des compétences et des acteurs locaux. Ils sont les plus à même de connaître les contextes et les problématiques et sont également les mieux placés pour trouver des solutions adaptées culturellement et techniquement.

Les alternatives pour favoriser la réduction des consommations de bois ou l'accès à une énergie durable en Afrique existent et sont nombreuses, elles sont pertinentes mais restent bien souvent méconnues des autres acteurs du fait de moyens de communication chers, désuets et non adaptés.

C'est ainsi que depuis 2007, nous construisons un réseau Sud-Sud à échelle humaine, un réseau d'échange et de communication autour des bonnes pratiques énergétiques (www.riseal.info) où les interactions entre les acteurs peuvent être simples, efficaces et adaptées à l'Afrique.

80 kilos de feuilles = 1 tonne de bois économisée

Depuis 2008, l'association accompagne l'ONG malgache l'Homme et l'Environnement à trouver des alternatives à l'utilisation massive de bois-énergie dans l'activité de distillation d'huiles essentielles à Madagascar. Avec l'appui d'un professeur et ingénieur de thermique malgache, un procédé « zéro bois brûlé » a été élaboré. C'est ainsi que pour la production d'huile essentielle de niaouli, 80 kilos de feuilles distillées et séchées viennent désormais remplacer 1 000 kilos de bois pour des performances énergétiques et thermiques équivalentes. Au Rythme de l'Afrique a reçu le Prix Latécoère pour l'innovation et est soutenue par les fondations Léa Nature et Poweo pour la réalisation d'un projet ambitieux de substitution de la totalité du bois nécessaire à la production des huiles essentielles par des résidus issus du procédé de



Des feuilles séchées remplacent désormais le bois pour la production d'huile essentielle.

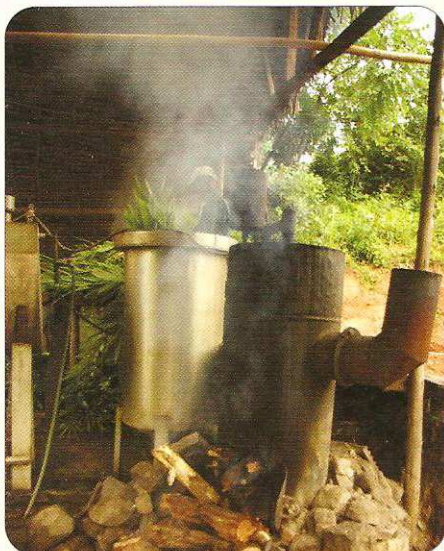
distillation. Le projet qui court sur deux ans doit dans un premier temps mettre en œuvre douze de ces systèmes, mais Madagascar compte plus de cent cinquante unités de distillation. Notre objectif est d'accompagner les acteurs de la filière dans la mise au point de solutions fiables et durables afin de les reproduire à plus grande échelle ; la plus grande difficulté est d'adapter les technologies aux différents milieux existants à Madagascar et à la diversité des huiles essentielles et donc des résidus produits à valoriser (feuilles de ravintsara, niaouli, katrafay, fleurs d'ylang ylang, rhizomes de gingembre...).

« 300 kilos de bois économisés par an »

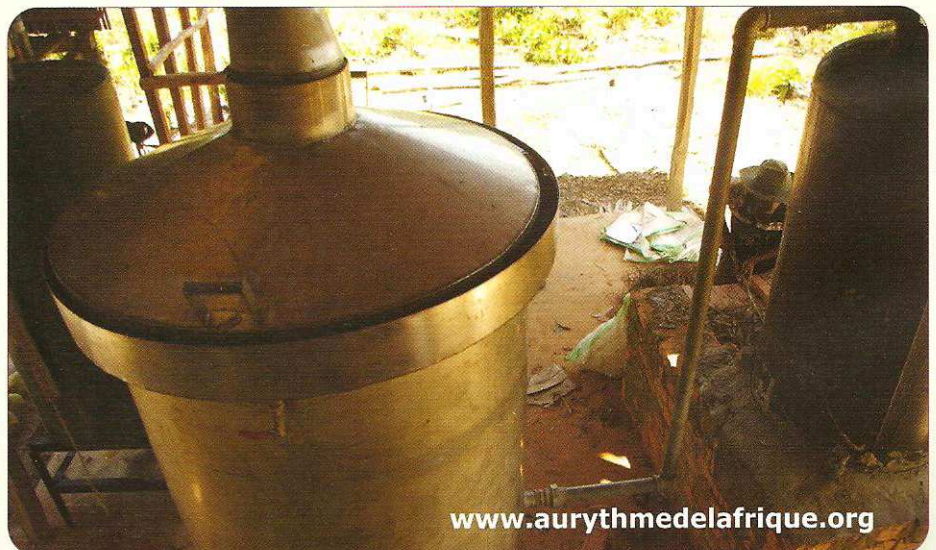
Le lancement officiel du projet s'est fait en septembre 2011. À ce jour, la recherche et le développement suit son cours. Un avant-foyer fonctionnant avec 100 % de feuilles de niaouli distillées et séchées a été installé à Vohibola-Ambodoritra ; deux autres vont être installés dans les semaines qui viennent sur deux unités de distillation du site de Vohibola malgré le passage d'un cyclone il y a quelques semaines qui a ravagé une bonne partie des constructions et habitations des villages du site.

Chaque système installé préservera plus de trois cent tonnes de bois par an.

Fabien PERROT
Président Co-fondateur



Avant : Distillation traditionnelle avec du bois.



Après : Le procédé « zéro bois brûlé ».

www.aurythmedelafrique.org